

UN ETE DE DEBAT POUR UNE RENTREE DE COMBAT !

EDITO

La période estivale qui s'annonce est, certes propice au repos, mais constitue surtout un espace de débat et de construction avec les syndiqués et les salariés, si nous le décidons !

Le champ revendicatif est très large (santé, logement, pouvoir d'achat, les conditions de travail, l'emploi,...) ce qui peut expliquer l'éparpillement de nos forces syndicales, voire le découragement de certains de nos camarades.

Pour autant, lorsque les équipes syndicales prennent du recul et interrogent les salariés quant à leurs attentes, les résultats ne se font pas attendre.

DHL Mitry (transport), Lutermax Vaux le Pénil (métallurgie) et Peignen Vaux le Pénil (métallurgie) ont mobilisé les salariés et obtenu pour deux d'entre elles la réouverture des NOE. 3 salariés sur 4 estiment que la revalorisation des salaires doit constituer un dossier prioritaire pour les syndicats et 80% des sondés souhaitent que les syndicats agissent rapidement sans attendre 2012. Car, il y a urgence, les salaires stagnent, les dépenses incompressibles pèsent de plus en plus lourd - logement en tête avec le doublement des prix des logements anciens entre 2000 et 2010 et la flambée des loyers (+30%) sur la même période.

Les choix politiques de privatisation des services publics contribuent largement à une perte de pouvoir d'achat de ceux qui créent la richesse. Ainsi, depuis la privatisation de GDF, le prix du gaz a augmenté de 60%, tout comme les dividendes (4,6 milliards d'euros en 2010 pour GDF Suez).

C'est la même logique qui pousse le gouvernement, sous couvert de normes économiques dic-

tées par les plus riches, à s'attaquer aux services publics.

Ainsi, dans la santé, l'état met en œuvre des regroupements de services voire des privatisations.

Cela constitue une nouvelle attaque contre le pouvoir d'achat, augmentant les dépenses liées aux déplacements pour se soigner ou bien par les dépassements d'honoraires qui atteint 2,5 milliards d'euros en 2010.

Salariés et CGT unis gagnent. Ainsi, dans le Val de Marne, le projet de fermeture du service chirurgie cardiaque du CHU Henri Mondor a été suspendu grâce à l'action des personnels et des usagers.

Chez Carrefour Market, les salariés de 300 magasins sur 500 ont observé des arrêts de travail le 14 mai, dont de nombreux dans le département. Cette lutte



historique démontre que contrairement aux idées reçues, les salariés ne sont pas résignés et que les propositions CGT correspondent à des attentes réelles.

Afin de créer les conditions d'une rentrée de luttes gagnantes, profitons des congés d'été » pour créer des liens revendicatifs et humains.

Le CCN appelle ses organisations à construire une journée d'action interprofessionnelle fin septembre, alors décidons d'AG dans les syndicats, les ULS, les Professions afin de débattre avec les syndiqués, et pourquoi pas les salariés, des actions à mener pour gagner partout.

Les commissions exécutives de l'UD, élargies aux syndiqués, qui se tiendront les 19 juillet et 16 août, contribueront certainement à construire une rentrée 2011 dynamique, de lutte et de succès.

Gagnons la participation du plus grand nombre.

Patrick Masson
Secrétaire Général USTM CGT 77
Membre du Bureau UD CGT 77

Sommaire

page 1	Edito
page 2	Orga, vie syndicale
page 3	Pacte Euro Plus
page 4	Elections dans la fonction publique
page 5	L'accès aux soins
page 6	Logement
page 7	Enpartance
page 8	Pub Touristra

Le Journal de l'UD CGT 77
15, rue Pajol
77007 Melun Cedex
Tél. 01.64.14.26.77
Fax 01.64.14.26.81
E-mail udcgt77@wanadoo.fr
Directeur de la publication :
Jean Louis CHOMET
Comité de rédaction :
La direction de l'UD CGT 77
Impression : UD CGT 77
Commission paritaire : 0515 S 07367
Prix de vente au numéro : 0 € 76
Mensuel



ULS	FNI				
	EVOLUTION 2007 / 2008	EVOLUTION 2008 / 2009	EVOLUTION 2009 / 2010	EVOLUTION 2010/2011	EVOLUTION 2007 / 2010
CHELLES	-20	280	-181	-264	79
COULOMMIERS	92	-35	-51	-194	6
MARNE LA VALLEE	257	-76	-153	-1343	28
MEAUX	94	-38	6	-298	62
MELUN	-90	150	18	-804	78
MELUN SENART	58	84	63	-494	205
MITRY MORY	21	28	-10	-244	39
MONTEREAU	57	75	40	-546	172
NANGIS ET SES ENVIRONS	49	44	-19	-217	74
NEMOURS	7	10	-75	-214	-58
PONTAULT COMBAULT	67	19	-109	-280	-23
PROVINS	-6	2	0	-17	-4
Seine-et-Marne	-16	-10	10	-23	-16
Total général	758	225	-462	-4938	642

COMMENTAIRES

Il est bon, de temps en temps, de faire le point sur le travail accompli et ce en prenant du recul.

Les ULS de Sénart et Montereau progressent respectivement de 35% pour la première et 30% pour la seconde.

Les états d'orga n'étant pas clos, nous constatons qu'il manque 462 FNI 2010 pour atteindre le niveau de 2009.

Outre le fait d'apporter les moyens de l'action, régler les cotisations régulièrement permet de se compter et mesurer mieux encore le chemin qu'il nous reste à parcourir.

Pour solder 2010 et avancer 2011 : à vos chéquiers !

PS : les états d'orga envoyés aux ULS et professions chaque mois permettent une analyse qualitative et une meilleure connaissance du territoire. A chacun de les étudier !

Pacte Euro Plus, qu'est-ce que c'est ? En quoi cela nous concerne-il ?

Les chefs de gouvernement de l'Union Européenne viennent d'adopter un Pacte Euro Plus.

Ce pacte vise à imposer un certain nombre de mesures pour développer la « compétitivité » des économies. Bien sûr cela au nom de l'amélioration de la situation des citoyens.

Quelles mesures? : Sur les salaires, on y lit que « *les augmentations significatives et durables pourraient provoquer une érosion de la compétitivité...* » Il préconise donc de réexaminer les dispositifs de fixation des salaires, veiller à ce que le secteur public soutienne les efforts de compétitivité du privé...

Ce pacte aborde la question du marché du travail, de l'allongement de l'âge de départ en retraite.... Toutes mesures que nous connaissons mais qui dans le cas du pacte s'imposent aux chefs d'état concernés.

Ce Pacte Euro Plus est à mettre en relation avec les récentes recommandations de la Commission européenne concernant la France.

Dans ces recommandations, la commission européenne affirme que les plans développés en France ne vont pas assez loin, ni assez vite, elle préconise donc dans tous les domaines de nouvelles décisions.

Faute de place ne citons qu'une mesure proposée :

« *La législation actuelle sur la protection de l'emploi est trop stricte... Une insécurité juridique entoure les conditions du licenciement économique et de lourdes obligations de reclassement s'appliquent aux licenciements collectifs... Il faut réviser certaines dispositions de la législation sur la protection de l'emploi.* »

Au cœur de ces deux documents se trouve la question de la dette, du remboursement des déficits publics.

Cette dette est présentée comme incontournable, s'imposant à tous, et au nom de laquelle des mesures d'une gravité sans précédent sont prises contre les peuples dans toute l'Europe mais aussi en France.

C'est pour cela que le gouvernement envisage d'inscrire dans la constitution « l'obligation de réduction des déficits publics ». La constitution étant la loi supérieure dans un pays, cela rendrait illégale toute mobilisation sur des revendications pesant sur le budget de l'état (retraites, sécu, allocation chômage...) et à l'inverse obligatoire (plus de concertation, plus de négociation, plus de mobilisation) toutes les mesures de restriction des dépenses publiques.

D'où vient cette dette, d'où viennent les déficits publics ?

Pour tenter de sauver un système capitaliste en faillite, engagé dans la plus terrible offensive pour écraser le coût du travail, les gouvernements ont renfloué les banquiers à coups de centaines de milliards d'euros, qu'ils ont empruntés sur les marchés financiers.

Ainsi les gouvernements deviennent dépendant des marchés financiers qui au travers des agences de notation font pression pour que de nouvelles mesures contre les peuples soient prises.

Dans le même temps, ils exonèrent le patronat d'impôts et de cotisations sociales. Et ensuite, ils utilisent le prétexte des « déficits » ainsi créés par eux pour prendre les mesures d'exploitation du salariat et de la jeunesse.

En France en 2011 les 150 milliards de dette annoncés, représentent 100 milliards d'exonérations et cadeaux divers et 50 milliards de remboursement des intérêts des emprunts.

Pour nous, militants CGT, il est clair que le remboursement de cette « dette » est incompatible avec la satisfaction des besoins des travailleurs et de la population.

N'ont-ils pas raisons ces travailleurs grecs qui exprimaient dans la récente grève générale sur une banderole « *nous ne devons rien, nous ne paierons rien* ».

Face aux médias qui veulent démontrer que les mesures de blocage des salaires et retraites, que les suppressions d'emplois et de postes dans la fonction publique, la destruction du système de santé, la remise en cause de la protection sociale sont inévitables pour sauver notre « économie », nous pouvons opposer la satisfaction des besoins des travailleurs et des peuples et la conquête de droits nouveaux, seul vrai moyen de sortir de la crise.

ELECTIONS DANS LA FONCTION PUBLIQUE : GAGNER ENSEMBLE LA REPRESENTATIVITE DE LA CGT

Les élections dans la fonction publique d'état et dans la fonction publique hospitalière auront lieu entre le 13 et le 20 octobre 2011. C'est la suite de la loi sur la représentativité syndicale dans les entreprises, déclinée par les accords de Bercy pour la fonction publique. C'est donc la représentativité de toute la CGT qui se joue. C'est pour ça que la CGT a décidé de faire de ces élections un enjeu confédéral.

Comment se calculera la représentativité ?

Contrairement aux entreprises privées, il n'y a pas de seuil électoral à atteindre pour être déclaré représentatif. Une organisation syndicale sera déclarée représentative dès lors qu'elle obtiendra un élu au moins au Comité Technique Paritaire. Comme pour les groupes privés, il y aura une représentativité locale et nationale.

Qui votera ?

L'ensemble des agents de la fonction publique d'état et de la fonction publique hospitalière sont appelés à voter, qu'ils soient fonctionnaires titulaires ou contractuels de droit public comme de droit privé. Cela représente 635.000 personnes en Ile-de-France. Seuls la fonction publique territoriale ne participe pas au scrutin ; le calcul de la représentativité se fera sur les résultats aux élections de 2008.

Sont donc concernés : les hôpitaux publics, les maisons de retraite publiques, les centres médico-éducatifs, les écoles, collèges, lycées et universités, les prisons, les agents des préfectures et sous-préfectures, l'équipement (non transféré au département), les finances publiques, la poste et France télécom, la police nationale.

Les deux plus gros contingents de fonctionnaires sont à l'éducation nationale (1 élu au comité technique paritaire académique aucun sur le département) et la police (score national lors des précédentes élections : 0,58%). Si dans la police, l'obtention d'un élu peut paraître compliquée, dans l'éducation, en revanche, c'est tout à fait réalisable.

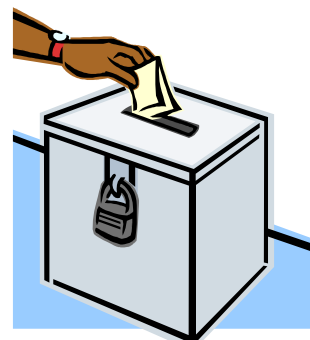
Quelles modalités pour mener la campagne ?

Deux réunions de travail ont déjà eu lieu à l'UD en avril et en mai, avec peu de succès. Toutefois, la commission exécutive du 21 juin dernier maintient le cap. Elle a rappelé la nécessité d'un pilotage commun de la campagne et a demandé, à ce titre, que se tienne, avant les congés d'été, une troisième réunion avec tous les syndicats concernés et les UL.

Il y aura du matériel confédéral, mais les fédérations ont déjà sorti du matériel que l'on peut utiliser pour la campagne, à condition de gagner la participation des syndicats concernés dans l'interpro. Appuyer la campagne sur les réussites de la CGT, c'est marquer notre valeur ajoutée syndicale. Mener tous ensemble et partout la bataille, comme lors de la campagne retraite, permet de gagner l'adhésion du plus grand nombre.

L'enjeu est de taille ! La représentativité de la CGT dans la fonction publique n'est pas l'affaire des seuls syndicats concernés. Gagner la représentativité de la CGT partout est l'affaire de tous et de chacun. C'est d'ailleurs à ce titre que la fédération des services publics -qui ne vote pas en octobre- et la CSD 77 se sont mis à disposition pour porter tous ensemble la campagne. C'est une fédération largement implantée sur le territoire et ses militants connaissent bien le département.

Gagner la représentativité de la CGT dans la fonction publique, c'est gagner la représentativité de toute la CGT ! C'est tous ensemble que nous gagnerons.



L'ACCES AUX SOINS : L'AFFAIRE DE TOUS LES SYNDICATS !

L'accès aux soins est une problématique de plus en plus prégnante dans le quotidien des salariés, des privés d'emploi et des retraités.

Déjà sinistrée (plus fort taux de mortalité infantile de la région, l'une des plus basses moyennes d'âge de décès, une densité de médecins généralistes inférieure de 40% à la moyenne régionale, etc.), la Seine-et-Marne voit sa situation sanitaire se dégrader encore. Certes la tarification à l'acte (T2A) et la loi HPST ont impacté fortement la santé des seine-et-marnais, mais en rester à ce seul élément d'analyse est très insuffisant.

En effet, au-delà de ces deux lois, les mutations économiques et sociales du département jouent un rôle prépondérant. Mais l'état et les collectivités territoriales auraient dû investir pour doter ces territoires des infrastructures répondant aux besoins individuels et de la production. Les nouvelles zones d'emploi ne possèdent pas toujours les équipements publics de prévention et de soins. La zone de Mitry-Compans illustre cette situation : 5^{ème} bassin de vie du département avec

83 400 emplois salariés, 2 grosses zones d'activités, un aéroport international et 5 sites classés Seveso 2, mais... aucun hôpital ni aucune clinique !

Si parfois la puissance publique joue son rôle et tente de réadapter les bâtiments de l'hôpital aux normes actuelles, c'est en bradant l'activité au privé. Ainsi, le nouvel hôpital de Jossigny est sous-doté en lits, permettant à la clinique de Lagny de se développer. Ou bien, autre exemple, c'est la cardiologie qui sera entièrement privatisée dans le projet de reconstruction du CH de Melun.

Qu'en sera-t-il alors de l'accès aux soins, notamment pour les populations les plus démunies et les plus fragiles ? D'autant plus quand on sait que 42% des médecins libéraux refusent les détenteurs de la CMU...

Quid également des activités dites « non rentables » ? Les fermera-t-on comme les urgences de Melun, au détriment de la qualité de soins et en mettant la vie des malades en danger ?

Quel lien alors entre médecine de ville et hôpital ? Quel fonctionnement des urgences médicales, responsables de l'engorgement des urgences la nuit (65% des cas) ? Les médecins libéraux ne devraient-ils pas reprendre leur garde ?

Toutes ces questions fondamentales relèvent de l'activité de tous les syndicats CGT. La santé est, comme tout le service public, un élément constitutif du statut social de tous les salariés.

Trop longtemps l'apanage des seuls professionnels, il nous faut partout débattre de cette question de l'accès aux soins de qualité pour tous.

LE REFUS DE SOINS AUX BÉNÉFICIAIRES DE LA CMU



Logement : Une des Préoccupations essentielles des salariés !!! Malheureusement, la dégradation du logement social continue...

Depuis l'arrivée au pouvoir de Nicolas, la dégradation de la situation sociale, dans notre pays, s'est fortement aggravée ; le secteur « Logement » n'échappe pas à la règle...

Aujourd'hui, la part consacrée au logement par les ménages représente 50 % du budget familial. La faiblesse des salaires et des pensions, le coût des dépenses contraintes (eau, gaz, électricité, assurances, téléphones) et incontournables (alimentation, santé, transport, éducation) qui ne cessent d'augmenter, l'envol des prix de l'immobilier et des loyers rendent de plus en plus difficile la possibilité pour les salariés de se maintenir dans leur logement, d'en changer ou de pouvoir y accéder. On constate que l'accès et le maintien au logement sont indissociables de l'emploi et du revenu.

La casse de la législation mise en place depuis plusieurs décennies aggrave fortement la situation du « mal logement » dans notre pays, mais aussi dans notre département.

Alors qu'il faudrait une véritable politique du logement social, le gouvernement casse le service public du logement (Offices Publics d'HLM transformés en Etablissements Publics de l'Habitat : les nouveaux salariés embauchés depuis janvier 2010 ne sont plus sous statut fonction publique mais en statut privé). Entre 2000 et aujourd'hui, l'effort de l'état a reculé de plus de 0,30 point de PIB. Parmi les coupes, ce sont surtout les « aides à la pierre », c'est-à-dire les subventions aux organismes HLM pour la construction d'immeubles qui ont été visées. Elles sont passées de 716 Millions d'euros en 2009 à 270 Millions d'euros en 2011, les autres aides à la pierre sous forme de subvention (ANAH-ANRU) ont été intégralement débudgétisées pour 2009-2011 grâce à la main mise de l'Etat sur les fonds du 1% logement.

Un chiffre atteste de la situation actuelle : près de 1 500 000 demandes de logements HLM sont non satisfaites.

Il y a un cercle vicieux entre précarité du logement et précarité de l'emploi. Cette précarité du travail se concentre sur les jeunes de moins de 30 ans. Dans le contexte actuel de précarisation, de flexibilité accrue du marché du travail, il est, aujourd'hui, nécessaire que l'accès et le maintien au logement ne soient pas un frein à l'emploi.

Dans notre département, malheureusement, la situation, dans le parc HLM Seine et Marnais, devient dramatique : plus de 20 % de cette population vivent avec un revenu inférieur au seuil de pauvreté, 60 % des ménages de ce secteur vivent avec un revenu inférieur à 60% des plafonds de ressources. D'autre part, la situation sociale désastreuse accentue la dégradation de la structure familiale. Plus de 25 % des familles sont en situation mono parentale, notamment des femmes et ce sont elles qui subissent le plus la précarité de l'emploi et la situation du « mal vivre ».



Autre chose, depuis 3 ans le 1 % Logement est spolié de ses finances par l'Etat (près de 1 Milliard par an sur 3 ans avec réduction du nombre de collecteurs 1% de 103 à 21). L'Etat s'apprête, dès ce mois, à mettre en place une convention pour 2011-2014 qui va encore plus dégrader la situation du 1 % logement (devenu « Action Logement » aujourd'hui).

Cette question du logement est bien une des préoccupations dont la CGT doit s'emparer. Face à l'ampleur de cette crise et à la gravité de cette situation, la CGT se doit d'être visible et de faire entendre sa voix, le comité confédéral a, d'ores et déjà décidé d'intégrer le pôle CGT logement dans le pôle revendicatif confédéral.

Enpartance où comment donner un accès à la culture pour tous

En 2008 la plupart des UD de la région parisienne se lançaient dans la fondation d'une association de tourisme social et solidaire : Enpartance.

Cette association a pour but de mettre en place des activités culturelles pour le plus grand nombre de salariés, par le biais des CE, COS, CASC, Unions locales ou syndicats.

Dans notre département plus de 80% des salariés travaillent dans des petites entreprises, ils n'ont donc pas de CE pour les aider à accéder à la culture et aux vacances, si toutes les ULs du département étaient adhérentes (cotisation : 120€) combien pourrions nous faire accéder de syndiqués à la mer le 23 Juillet (10€/personne) ? Au Zoo de Beauval le 2 Octobre (Entrée à 12€) ? Combien d'enfants de syndiqués pourraient avoir un spectacle de fin d'année (Cirque : 10€, Spectacle sur glace 16€, ou le ChatBotté au Grand Rex pour 10€) ?

Dans notre département nous avons aussi des CE qui ont des petits budgets ASC voire aucun budget (oui ça existe), le fait d'adhérer à Enpartance (Adhésion sur le budget de fonctionnement, cotisation en fonction du nombre de salariés) permettrait à ces CE de pouvoir proposer aux salariés des activités à un prix déjà négocié et donc attractif (pour exemple la dernière initiative solidaire et mutualisée Parc Astérix a réuni plus de 18400 personnes sur 2 samedis à un tarif de 15€/pers).

Pour les CE qui ont déjà un budget qui leur permet de faire quelque activités, Enpartance peut leur permettre de diversifier leurs offres et de favoriser le tourisme social et solidaire.

Cette association porte nos valeurs, celle de la CGT, alors qu'attendons nous pour la promouvoir et la développer, mettre les initiatives à la portée de tous les syndiqués du département.

Souvent les salariés nous demandent que m'apporte la carte CGT, outre le fait de ne plus être seul, de pouvoir monter un syndicat, de pouvoir se former et se forger un esprit critique, d'avoir accès à INDECOSA, les syndiqués pourront désormais aussi avoir accès à la culture et à un tourisme de qualité.

Alors, poursuivons la réflexion, mettons l'adhésion à Enpartance à l'ordre du jour de nos commissions exécutives ou réunions de comités d'entreprises.

Pour toutes informations : 2 contacts :

- A l'UD Alain LEMPEREUR 01.64.14.26.77
- Enpartance 01.48.30.95.16



Partenaire



TOURISTRA
Vacances

Partenaire privilégié de l'ANCAV TT

Des vacances pour tous

Générosité

Partage

Loisirs

Animation

Balades

Convivialité

Solidarité

Sodisjour - Touristra Vacances, Agence de voyages, LI 075 95 05 15



**Associations et collectivités,
contactez votre attaché commercial Touristra Vacances :
Départements 77 • 91 • 89**

Carmen Nuez : Tél. : 06 88 23 53 92 // nuez@touristravacances.com

Assistante : Viviane Divoy : Tél. : 01 80 98 40 16 // divoy@touristravacances.com

Antenne commerciale Touristra Vacances : 126 rue La Fayette • CS20015 • 75479 Paris cedex 10

www.touristravacances.com

Pour tous, réservations au **0890 567 567** (0,15€ la min)